Erratas annales'tut : Evaluation des médicaments commercialisés

QCM 1 : (2025) Concernant l'organisation de la pharmacovigilance en France, indiquez-la ou les proposition(s) exacte(s) :

A) L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) coordonne le système national de pharmacovigilance
B) Les Centres Régionaux de Pharmacovigilance (CRPV) participent à la collecte et à l'analyse des déclarations d'effets indésirables
C) Les industriels du médicament ont un rôle dans la déclaration et la gestion des effets indésirables
D) Les patients peuvent signaler directement des effets indésirables via un portail dédié
E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 2 (2025) : A propos de la méthode française d'imputabilité médicamenteuse (méthode Bégaud), indiquez-la ou les proposition(s) exacte(s). Elle repose sur :

A) Une analyse chronologique et sémiologique
B) Un score d'imputabilité intrinsèque et extrinsèque
C) Une analyse statistique de la population exposée
D) Une comparaison systématique avec un groupe témoin
E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 3 (2025) : A propos de la pharmacovigilance, indiquez-la ou les objectifs) de cette dernière :

A) Surveiller les effets indésirables des médicaments après leur commercialisation
B) Évaluer l'efficacité des médicaments en vie réelle
C) Prévenir les risques liés à l'utilisation des médicaments
D) Garantir la traçabilité des médicaments
E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

Correction :

QCM 1 : ABCD

A) Vrai
B) Vrai
C) Vrai
D) Vrai
E) Faux

QCM 2 : AB

A) Vrai : L'item ne précise pas si la liste est exhaustive ou non donc je compterais juste
B) Vrai
C) Faux : Ce n'est pas une méthode épidémiologique, mais une analyse cas par cas
D) Faux : Elle est basée sur la chronologie, la sémiologie et les données bibliographiques. Elle ne nécessite pas de groupe témoin ni de comparaison statistique entre populations contrairement aux études épidémiologiques.
E) Faux

QCM 3 : AC

A) Vrai
B) Faux : C'est de la pharmaco-épidémiologie
C) Vrai
D) Faux : La traçabilité des médicaments relève de la réglementation et du suivi des lots par l'ANSM et les industriels, et non de la pharmacovigilance qui se concentre sur la surveillance des effets indésirables et la prévention des risques
E) Faux